

# Assurer la conduite technique d'un atelier en arboriculture fruitière (UCARE)

Durée : 70 h en présentiel au CFPPA

2 sessions à venir : 1<sup>ère</sup> : du 3 au 7 février et du 11 au 15 mai 2020

2<sup>ème</sup> : du 24 au 28 février et du 25 au 29 mai 2020

## CONTENU DE LA FORMATION

### Elaborer l'itinéraire technique de la production

- Connaître les cycles végétatifs et les principaux modes de conduite en production arboricole (y compris en agriculture biologique)
- Identifier les moyens de prévention et de lutte contre les ravageurs et les maladies
- Situer la production arboricole dans le système d'exploitation et dans son environnement socio-économique
- Identifier et choisir les espèces, les variétés et leurs modes de conduite
- Intégrer les contraintes d'irrigation et de fertilisation dans les choix de production
- Estimer la production attendue de l'atelier
- Etablir le calendrier de production et estimer le temps de travail
- Prévoir les investissements nécessaires à l'atelier
- Prévoir les résultats technico-économiques de l'atelier
- Analyser la conduite de l'atelier, identifier ses forces et ses faiblesses

### Réaliser les travaux de l'atelier de production

- Réaliser la taille, le greffage, ...
- Réaliser le plan de mise en culture, d'irrigation, de fumure...
- Effectuer des visites d'exploitations, stations expérimentales, ...



L'Europe s'engage en Auvergne-Rhône-Alpes avec le Fonds Social Européen.



## INFORMATIONS PRATIQUES

➤ Le contenu de la formation est **adapté selon les attentes des stagiaires, qui sont exprimées en amont de la formation**. L'action de formation est organisée sous forme de cours en salle, et de visites chez des arboriculteurs, de travaux pratiques.

➤ Personnes concernées : personnes avec projet d'installation en agriculture, exploitants agricoles, demandeur d'emploi, particuliers, ou personnes désireuses d'assurer la conduite technique d'un atelier arboricole.

➤ **Coût** : 1190 € pour les stagiaires VIVEA / 1050 € pour les stagiaires Pôle Emploi seul / 916,30 € pour les stagiaires d'autres OPCA et en autofinancement

Possibilité de prise en charge des frais de formation, et rémunération selon le statut de la personne (Région Auvergne-Rhône Alpes, VIVEA, FAFSEA...)

➤ Une possibilité d'hébergement (14 € la nuitée) et de restauration sur site (4 € le repas du midi et du soir - 1,50 € le petit-déjeuner) – Pour la réservation : contacter Pamela TAULEIGNE : 04.75.36.76.56 ou [pamela.tauleigne@educagri.fr](mailto:pamela.tauleigne@educagri.fr)

➤ Voir les conditions générales de vente et le règlement intérieur sur notre site internet : <https://epl.aubenas.educagri.fr/>

Référent formation : [patrice.saussac@educagri.fr](mailto:patrice.saussac@educagri.fr)

